

La reconnaissance des langues régionales comme langue officielle : des situations asymétriques en Catalogne et en Irlande du Nord

Paul Ennuyer, promotion 2022-2023, Master Etudes Européennes et Internationales, Sciences Po Strasbourg.

Pour citer ce document : ENNUYER P., « La reconnaissance des langues régionales comme langue officielle : des situations asymétriques en Catalogne et en Irlande du Nord », *Document de travail*, 2025-1, Observatoire des sociétés politiques européennes, Strasbourg, septembre 2025, 10 p., [en ligne]. Disponible sur [<https://mastereurope.fr>].

Introduction

En 2022, le Parlement britannique à majorité conservatrice adopte le projet de loi *Identity and Language Act of 2022* donnant le statut de langue officielle au gaélique en Irlande du Nord et la création d'un Office dédié à l'identité et l'expression culturelle. Cette législation fait suite aux *Good Friday Agreement* de 1998, qui reconnaissent le respect de la diversité culturelle en Irlande du Nord. Cependant cette législation s'accompagne également d'une opposition importante des partis nationalistes pro-britanniques, pour lesquels la question linguistique est une ligne rouge de la politique nord irlandaise. À titre de comparaison, la Catalogne bénéficie d'un cadre plus stabilisé, où le catalan est reconnu comme langue co-officielle depuis 1979, sans faire l'objet d'un blocage équivalent.

L'objectif de cette étude de cas est alors de comprendre pourquoi des programmes linguistiques indépendantistes similaires produisent des lignes de clivage politique différentes en Catalogne et en Irlande du Nord. En effet, il apparaît que la question linguistique est très clivante dans le contexte politique Nord irlandais, alors qu'il apparaît comme une ligne de clivage secondaire en Catalogne, y compris après le référendum de 2017 sur l'indépendance. Ainsi, les sources primaires sont constituées du programme politique des élections régionales de 2021 de *Junts* (créé suite au référendum sur l'indépendance catalane de 2017) et du mémorandum du *Sinn Fein* en vue des élections générales nord-irlandaises de 2022. Le choix de ces sources primaires suit un raisonnement théorique. En effet, le *Sinn Fein* tout comme

Junts représentent des positions indépendantistes qui constituent une ligne de clivage politique forte dans le champ politique national et régional. Ces partis indépendantistes peuvent alors s'emparer de certaines politiques publiques afin de légitimer leurs revendications d'indépendance. En effet, la politique linguistique en fait partie parce qu'il s'agit d'un « badge » visible de l'appartenance collective¹. La politique linguistique peut alors faire partie des lignes de clivage politiques les plus importantes car elle dispose d'un rôle central dans la construction nationale selon Benedict Anderson et Ernest Gellner².

Cette étude de cas développe notamment deux axes de réflexion pour expliquer les différences de clivage entre la Catalogne et l'Irlande du Nord sur les enjeux linguistiques : le contexte historique et les trajectoires nationales dans un premier temps ainsi que l'organisation des pouvoirs institutionnels en Espagne et au Royaume Uni.

Les enjeux qui associent la construction de l'Etat Nation en Europe et la langue nationale sont nombreux. Jan Blomaert, dans un article de 2006³, parle de la langue nationale comme productrice et régulatrice d'une identité nationale dans le cadre des Etats monolingues au sens où la langue incarne le lien entre l'Etat, le peuple et le territoire national⁴. Ainsi, l'usage des langues régionales peut apparaître comme une stratégie pour les mouvements indépendantistes à travers deux explications.

Premièrement, la politisation des langues régionales peut servir à légitimer les revendications indépendantistes de certains partis politiques en rassemblant les caractéristiques propres à l'Etat nation tel qu'on le connaît en Europe : un peuple uni par un héritage linguistique et culturel commun sur un territoire donné. Dans ce contexte, la politique linguistique permet la construction d'une identité régionale distincte de l'identité nationale, permettant de contester le rôle normatif de l'Etat dans ce domaine. Afin de comprendre les propositions politiques du *Sinn Fein* et de *Junts*, il convient de revenir sur le contexte politique et historique du catalan et du gaélique au sein de leur pays respectif.

¹ Miller, H., & Miller, K. (1996). *Language policy and identity: The case of Catalonia. International Studies in Sociology of Education*, 6(1), 113–128.

² Anderson, B. (1983). *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London: Verso. Gellner, E. (1983). *Nations and Nationalism*. London: Blackwell. Analysés dans : Blomaert, J. (2006). *Language policy and national identity. An introduction to language policy: Theory and method*, 238-254.

³ Blomaert, J. (2006). *Language policy and national identity. An introduction to language policy: Theory and method*, 238-254.

Deuxièmement, la construction d'une identité régionale par l'usage du catalan ou du gaélique n'est pas nécessairement réalisée de la même manière. Il est important de rappeler que la langue régionale ne constitue pas, par nature, une ligne de clivage politique. Ce clivage est construit politiquement par les acteurs au pouvoir, en interaction avec les groupes sociaux. En effet, selon Seymour Lipset et Stein Rokkan, la division centre-périphérie constitue l'un des principaux clivages politiques au sein des sociétés européennes⁵. Dans leur théorie des clivages politiques, l'opposition entre le centre et la périphérie produit des contestations de la centralisation des pouvoirs. De ce fait, des mouvements indépendantistes peuvent émerger sur la base de ce clivage politique, comme c'est le cas en Catalogne avec le parti *Junts* (fusion des anciens partis pro-indépendance Parti Démocrate Européen Catalan et le Parti Démocrate Catalan créé en 1974) ainsi qu'en Irlande du Nord avec le *Sinn Fein* en 1905. De manière asymétrique, le catalan, à la différence du gaélique, ne participe pas à cette fragmentation de la politique régionale. En effet, les négociations politiques et le cadre fourni par les institutions politiques produisent des effets opposés en Catalogne et en Irlande du Nord. Le statut ainsi que les compétences de la Communauté de Catalogne sont négociés par l'ensemble des acteurs politiques, dont les indépendantistes, conférant ainsi des compétences linguistiques à la Communauté de Catalogne largement acceptées. Dans une autre mesure, le *Sinn Fein* a longtemps été dans l'incapacité de promouvoir une politique culturelle favorable au gaélique en raison de l'opposition politique des Unionistes, pourtant indispensables dans le fonctionnement exécutif de l'Irlande du Nord. Les institutions, dans ces deux cas, fournissent d'un côté un mécanisme facilitant les négociations (en Catalogne), alors que l'autre favorise les mécanismes de veto et le statu quo, renforçant les clivages politiques préexistants en raison d'un phénomène de *path dependency* (« dépendance au sentier », ou logique d'enchaînement institutionnel).

Partie 1 : Les différences politico-historiques

Il existe des différences fondamentales de mise à l'agenda, par les partis indépendantistes de l'usage des langues régionales, dont le catalan et le gaélique.

En Espagne, les propositions comprises dans le document 1 doivent être analysées en lien avec les changements politiques et historiques espagnols depuis 1978, date de la Constitution espagnole. En premier lieu, la promotion du catalan durant la période franquiste

⁵ Lipset, S. M., & Rokkan, S. (1967). *Party systems and voter alignments*. New York, NY: Free Press.

ne vient pas du milieu politique, mais plutôt des élites économiques de la région de Catalogne⁶. L'usage du catalan avant la Constitution espagnole de 1978 est réprimé par le régime franquiste, mais la diffusion d'une identité régionale est véhiculée au sein de la société civile. Le statut de la langue catalane est modifié par la Constitution de 1978, à l'article 3 qui reconnaît que « les autres langues espagnoles sont officielles dans leurs communautés autonomes respectives conformément à leur statut. ». Ainsi, le statut du catalan n'est pas un enjeu politique, il est constitutionnellement garanti. Cependant, sa promotion est d'abord l'œuvre des secteurs culturels et économiques locaux avant d'imprégner le champ politique régional. Dans le document numéro 1, on voit bien cette promotion du catalan comme une politique culturelle. Déjà, dans le programme politique pour les élections régionales de 2021, les politiques en faveur de la langue catalane sont intégrées dans la section « Culture » du programme politique. Cette conception « culturelle » du catalan existe également au niveau national parce que l'Article 148 de la Constitution espagnole associe les politiques linguistiques avec la politique culturelle. Il est également important de relever que la politique linguistique n'est pas du seul fait du parti *Junts*, en effet la promotion du catalan est également proposée par des partis non-indépendantistes catalans comme le Parti Socialiste Catalan qui est l'équivalent du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) au niveau catalan. En d'autres termes, les partis indépendantistes ne disposent pas d'un monopole politique sur les enjeux liés à la langue catalane, ce qui atténue l'association entre le catalan et le mouvement pro-indépendance de la Catalogne. Par exemple, la proposition de permettre l'enseignement en catalan au sein des Universités est défendue par le parti Socialiste Catalan, alors même qu'il s'oppose à l'indépendance de la Catalogne.

En Irlande du Nord, le statut du gaélique est différent tant en raison du cadre politique et historique que de l'héritage culturel. En effet, lors de la partition de l'Irlande en 1921, l'Irlande du Nord est directement administrée par le gouvernement britannique. La société nord-irlandaise est alors divisée entre d'un côté les Unionistes pro-britanniques et de l'autre les Républicains pro-réunification. Dans ce contexte particulier, et notamment lors des « Troubles »⁷, la langue irlandaise fait partie intégrante d'une association politico-identitaire dans l'opinion publique⁸. En effet, c'est à cette époque que la promotion du gaélique est

⁶ Miller, H., Miller, K. (1996), op. cit.

⁷ Les « Troubles » désignent un conflit politico-communautaire en Irlande du Nord, de la fin des années 1960 à 1998, opposant républicains/nationalistes favorables à une réunification de l'Irlande et unionistes/loyalistes soutenant le maintien dans le Royaume-Uni, avec l'intervention de l'armée britannique.

⁸ Hutchinson, W. (2002). *La langue irlandaise en Irlande du Nord : vers une possible neutralité ?* Hérodote, 105, 142–153. Disponible sur <https://shs.cairn.info>

défendue par les mouvements associés au séparatisme nord-irlandais, s'opposant de front avec les forces britanniques. Elle est d'ailleurs synonyme de séparatisme, comme à Belfast Ouest, où le gaélique sert de symbole politique au sein des communautés irlandaises. De plus, le gaélique fait l'objet d'un usage politique stratégique de la part du *Sinn Fein*, qui en fait un élément incontournable de l'identité républicaine et irlandaise⁹. Cette dimension reste très présente dans le milieu politique nord irlandais : le *Sinn Fein* dispose d'une forme de monopole sur les propositions législatives en matière de gaélique, créant de fait une association entre indépendantisme républicain et langue gaélique. La proposition du *Sinn Fein*, en document 3, reprend ainsi cette division politique par la présentation d'une législation en gaélique, activant les clivages politiques au sein de la politique nord irlandaise.

Partie 2 : Les différences institutionnelles

Il est également essentiel de mentionner les différences institutionnelles entre ces deux Etats, expliquant en partie le clivage politique fort, sur cette question, en Irlande du Nord et faible en Espagne.

Pour l'Espagne, comme évoqué dans la partie précédente, le catalan a acquis une valeur constitutionnelle en 1978. Il existe certaines évolutions postérieures qui renforcent la position du catalan au sein des institutions régionales et nationales. Tout d'abord, le terme de « catalan » est associé au concept de « nationalité » commune aux catalans disposant d'un héritage culturel et linguistique commun. Cette conception est légitimée par les institutions nationales, il s'agit de la Constitution espagnole qui dote les Catalans d'une légitimité politique et identitaire. Ainsi, il peut apparaître paradoxal, mais c'est bien la construction institutionnelle, depuis la Constitution de 1978, qui offre aux acteurs politiques catalans une légitimité institutionnelle à revendiquer une existence spécifique. Il existe alors dans les années 2000, une nouvelle conception de la Catalogne, en raison du gouvernement régional à dominante autonome, vers le concept de « Etat des nations » pour caractériser l'Espagne. Les rôles sont alors distincts : l'Espagne dispose de la prééminence politique et internationale alors que le gouvernement autonome revendique de nouvelles compétences et/ou le renforcement de celles qui existent déjà. Ainsi, la mise en œuvre de politiques publiques favorables au catalan se fait sur la base de l'Article constitutionnel numéro 148. De plus, ces réformes constitutionnelles se sont réalisées par un consensus politique, dans le souci de composer une majorité stable à la Chambre des

⁹ Hutchinson, W. (2002), op. cit.

députés espagnols. Ainsi, en 2004, le PSOE disposant d'une majorité relative et prônant une alliance avec les partis catalans a constitué un contexte favorable aux réformes statutaires¹⁰. En définitive, l'évolution du statut du catalan au sein de la Catalogne a été permise par des accords politiques nationaux et des principes constitutionnels qui renforcent sa légitimité juridique d'une part et sa légitimité politique à l'échelle nationale et régionale d'autre part.

En Irlande du Nord, le statut juridique du gaélique est beaucoup plus contesté et difficile à identifier. Tout d'abord, le Royaume-Uni n'est pas un régime juridique kelsénien, ainsi le Parlement britannique est souverain, la loi est prééminente sur les autres actes juridiques. Or, c'est bien cette absence de base juridique dans le droit régional (Irlande du Nord) et national (Westminster) qui fait du gaélique un enjeu politique essentiel dans la politique nord irlandaise. Outre l'héritage historique et politique, le gaélique ne dispose, jusqu'en 2022, que d'une légitimité internationale à travers les Accords du Vendredi Saint de 1998. Les accords du Vendredi Saint reconnaissent « le respect, la compréhension et la tolérance à l'égard des minorités linguistiques, dont l'Irlandais »¹¹. Toutefois ce statut n'est pas acquis, dans le droit britannique, jusqu'en 2022, notamment en raison de la dévolution des pouvoirs en Irlande du Nord. Ainsi, la proposition du *Sinn Fein* d'un *Acht Gaeilge* (une « loi sur la langue irlandaise », cf. document 3), apparaît difficile sur le plan politique tant les divisions internes sont importantes. Étant donné que le pouvoir exécutif ne peut fonctionner que par la coopération entre le parti ayant le plus de voix parmi les Unionistes et le parti ayant le plus de voix chez les Républicains, cette proposition politique entraîne une crise de régime. Cette proposition est d'ailleurs portée suite à la victoire du *Sinn Fein* aux élections nord irlandaises de 2022. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le Parlement britannique a adopté en 2022 le *Identity and Language Act*, afin de résoudre cette impasse politique. Si le *Sinn Fein* propose cette réforme politique, il faut bien comprendre que les enjeux dépassent les cadres culturel et linguistique pour toucher les cadres politique et institutionnel.

¹⁰ Cultiaux, Y. (2007). *Le nouveau statut d'autonomie de la Catalogne : acte II de l'État des Autonomies*. Critique internationale, 37, 23–35. Disponible sur <https://ds.bnu.fr>

¹¹ Costello, R. Á. (2022). "To be British, Irish, or both": Understanding language rights as a tool for reconciliation in Northern Ireland. *Irish Studies in International Affairs*, 33(2), 172–200. <https://muse.jhu.edu/article/867427>

Conclusion

Pour conclure, à travers les propositions du *Sinn Fein* en Irlande du Nord et de *Junts* en Catalogne, il est possible de considérer que les contextes historiques ainsi que les cadres institutionnels engendrent des divergences majeures dans la politisation des langues régionales. Pour dépasser la théorie émise par Rokkan et Lipset sur les clivages politiques, il serait possible d'émettre, pour cette étude de cas, que la question linguistique n'est pas politique par nature, mais bien politisée par des acteurs et leurs agendas. Il serait difficile d'associer le concept de langue régionale aux mouvements indépendantistes ou sécessionnistes. La pratique d'une langue régionale dépasse le champ politique, elle peut même s'en affranchir dans la mesure où son statut est légalement ou constitutionnellement inscrit. Il n'en demeure pas moins que ce travail comporte des limites dont l'une d'elle serait de négliger la dimension européenne, notamment la politique régionale qui favorise l'apprentissage et la conservation des langues régionales à travers l'UE.

Bibliographie

Blomaert, J. (2006). *Language policy and national identity. An introduction to language policy: Theory and method*, 238-254.

Costello, R. Á. (2022) “*To Be British, Irish, or Both*”: *Understanding Language Rights as a Tool for Reconciliation in Northern Ireland.* *Irish Studies in International Affairs*, vol. 33 no. 2, 172-200. Project MUSE.

Cultiaux, Y. (2007). *Le nouveau statut d'autonomie de la Catalogne : acte II de l'État des Autonomies. Critique internationale*, 37, 23-35, [en ligne]. Disponible sur [<https://ds.bnu.fr>].

Hutchinson, W. (2002). *La langue irlandaise en Irlande du Nord : vers une possible neutralité ?*. *Hérodote*, 105, 142-153, [en ligne]. Disponible sur [<https://shs.cairn.info>].

Lipset, S. M., & Rokkan, S. (1967). *Party systems and voter alignments*. New York, NY: Free Press.

Mc Nicholl, K., & al. (2019). *How the 'Northern Irish' National Identity Is Understood and Used by Young People and Politicians*. *Political Psychology*, Vol. 40, No. 3, 2019 DOI: 10.1111/pops.12523.

Miller, H., & Miller, K. (1996). *Language Policy and Identity: the case of Catalonia*, *International Studies in Sociology of Education*, 6:1, 113-128, DOI: 10.1080/0962021960060106.

Stokes, B. (2017). *What it takes to truly be 'one of us': 1. Language: The cornerstone of national identity*. Pew Research Center. <https://www.pewresearch.org>

Documents

Numéro 1 : Extrait du Programme Politique de Junts, campagne électorale pour les élections régionales de 2021 en Catalogne

LLENGUA PRÒPIA

Catalunya, de sempre societat receptora de persones estrangeres i terra d'acollida, s'ha conformat també lingüísticament amb població d'arreu del món. La gran diversitat de llengües parlades a Catalunya és un valor cultural clau perquè una llengua sempre suma i mai no és excloent. **Aprendre català com a llengua d'adopció i parlar-lo genera cohesió**, com a riquesa que aporta valor afegit i facilita la participació social, amb igualtat de condicions en la vida cultural, laboral i social. **Impulsarem un gran Pacte Nacional per la Llengua.**

- **Incentivarem i incrementarem l'ús de la llengua catalana en tots els sectors**, especialment en els de més impacte social i comunicatiu, entre la població jove i allà on encara és molt deficitari (etiquetatge, justícia, producció audiovisual, videojocs, etc.). **En aquest sentit, impulsarem un gran Pacte Nacional per la Llengua i garantirem l'aplicació de la normativa lingüística.** Amb aquest Pacte Nacional aprofundirem en les següents qüestions:

Numéro 2 : Extrait du Programme Politique de Junts, campagne électorale pour les élections régionales de 2021 en Catalogne

- Mantindrem la realització d'accions decidides perquè **la situació del català sigui coneguda a Europa i reconeguda** en els organismes europeus i internacionals.
- **Continuarem garantint la presència i el coneixement del català a l'exterior a través de l'Institut Ramon Llull**, creat amb l'objectiu de

Numéro 3 : Extrait du Memorandum du Sinn Féin pour les élections Nord Irlandaises de 2022

Sinn Féin will work to immediately form a new Executive and to:

- Put an additional £1 billion into our health services over three years to tackle waiting lists, recruit more health and social care staff and fund transformation
- Immediately allocate £330 million to tackle cost of living interventions including a payment of £230 to every household.
- Deliver a new economic strategy to support local business, promote regional balance and create good quality jobs by continuing to grow the all-Ireland economy and maximise the opportunities from access to the EU and British markets
- Deliver over 100,000 homes over the next 15 years
- Deliver Acht Gaeilge and reproductive rights for women – both of which are long overdue.
- Work with the Irish government to establish an all-island Citizens' Assembly to discuss our constitutional future